



Les instituts de recherche technologique

7 juillet 2010

Présenté par M. Luc Rousseau

*Directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie
et des Services (DGCIS)*



Introduction

- **Une occasion historique**
 - 3,5Mds sont directement liés aux pôles de compétitivité
 - 13Mds sont consacrés à la recherche et à l'innovation
- **Regrouper et renforcer nos moyens de recherche technologique autour de grands enjeux économiques**
- **« Renforcer les écosystèmes constitués par les pôles de compétitivité »**



Sommaire

1. Définition et objectifs d'un IRT
2. Principales caractéristiques de l'action IRT
3. Critères de sélection et d'évaluation
4. Processus de sélection et calendrier
5. Rôle des pôles
6. Que faire pour créer un IRT ?
7. Rappel des principales échéances

1. Définition et objectifs des IRT

- **Une plate-forme interdisciplinaire consacrée à un même domaine structurant de R&D**
 - Regrouper géographiquement des équipes (permanentes ou dédiées à des projets) et équipements de recherche public et privés consacrés à un domaine de R&D précis avec une orientation marché.
 - Cœur technologique du pôle de compétitivité avec lequel l'IRT sera lié
- **Appel à manifestation d'intérêt (AMI) en cours permettra de préciser le concept en vue de l'AAP, en tenant compte de vos meilleures idées**
- **Objectifs :**
 - Développer des activités marchandes à forte valeur ajoutée à partir d'une différenciation technologique
 - Renforcer les pôles de compétitivité
 - Assurer une visibilité internationale à des thématiques d'excellence
 - Se positionner sur de nouveaux marchés

1. Définition et objectifs des IRT

- Un outil d'excellence : visant le peloton de tête mondial
- Une finalité industrielle : l'IRT va jusqu'à la valorisation des efforts de recherche
- Un caractère collaboratif fort entre industrie et recherche publique
- Une masse critique suffisante de moyens et de compétences
- Un co-investissement public et privé : l'Etat ne participera pas à plus de 50% des financements totaux.
- Ne concerne pas les domaines des « instituts d'excellence en matière d'énergies décarbonées » (IEED)

Sommaire

1. Définition et objectifs d'un IRT
2. Principales caractéristiques de l'action IRT
3. Critères de sélection et d'évaluation
4. Processus de sélection et calendrier
5. Rôle des pôles
6. Que faire pour créer un IRT ?
7. Rappel des principales échéances

2- Principales caractéristiques de la mesure en faveur des IRT

- Une enveloppe de 2 milliards d'euros
- 4 à 6 projets sélectionnés
 - Soit un cofinancement Etat de 400M€ en moyenne par projet, constitués de :
 - 100 M€ de financements consommables
 - 300 M€ de fonds placés sur un compte rémunéré à 3,4% environ, soit environ 10 M€ de financements par an sur dix ans.
- **Opérateur : Agence nationale pour la recherche**
- **Une labellisation par un ou des pôle(s) de compétitivité**
 - Recherche de l'excellence par un processus très sélectif
 - Des projets ambitieux et conséquents

Sommaire

1. Définition et objectifs d'un IRT
2. Principales caractéristiques de l'action IRT
3. Critères de sélection et d'évaluation
4. Processus de sélection et calendrier
5. Rôle des pôles
6. Que faire pour créer un IRT ?
7. Rappel des principales échéances

3- Critères de sélection et d'évaluation

- **Le retour sur investissement et les retombées directes attendus :**
 - développement économique accéléré des entreprises liées à l'IRT
 - retombées en termes d'emplois
 - contrats industriels
 - spin-off et start-up
 - brevets
- **le niveau et la qualité de l'implication des industriels et des sociétés de services**
 - collaboration effective et durable au cœur de la stratégie du(des) pôle(s) de compétitivité ayant labellisé le projet d'IRT ;
 - qualité de la relation partenariale
 - implication financière et au niveau de la gouvernance



3- Critères de sélection et d'évaluation

- **L'effort de mobilisation des moyens humains et matériels sur un même lieu physique, sur un site principal ;**
- **La gouvernance et son adéquation avec les ambitions de l'IRT : modalités de gouvernance, qualité de l'équipe managériale, qualité du porteur de projet, complémentarité des partenaires;**
- **L'attractivité internationale du projet : la stratégie de marketing, de communication et de promotion associée ;**
- **La capacité à s'intégrer dans le système européen de recherche et d'innovation ;**
- **La qualité, la pertinence du plan d'affaires et la faisabilité du projet.**

Sommaire

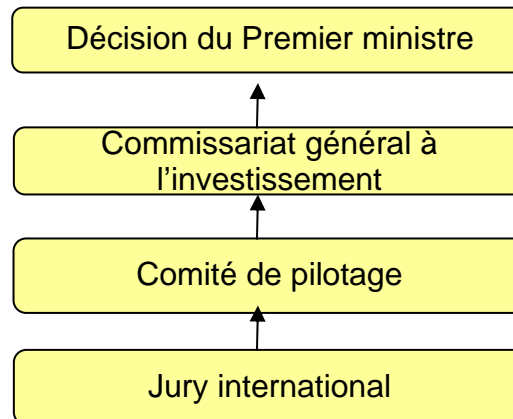
1. Définition et objectifs d'un IRT
2. Principales caractéristiques de l'action IRT
3. Critères de sélection et d'évaluation
4. Processus de sélection et calendrier
5. Rôle des pôles
6. Que faire pour créer un IRT ?
7. Rappel des principales échéances

4- Processus de sélection

- **Un appel à manifestation d'intérêt du 1er juillet au 3 septembre 2010**
 - une consultation non obligatoire des candidats et de leurs partenaires potentiels publics ou privés ;
 - fournir les premiers éléments de cadrage aux futurs candidats et apporter des réponses à leurs questions ;
 - **il sera nécessaire de déposer un dossier à l'un des deux AAP !**
- **Un 1er appel à projets entre octobre et décembre 2010**
- **Un 2d appel à projets l'année suivante**

4- Processus de sélection

- **Sélection par un jury international**
 - un jury international évalue les projets en particulier en fonction de leur impact en termes de développement économique et du caractère décisif des apports à la thématique de recherche et d'innovation à laquelle ils s'adressent.
 - Une fois l'évaluation par le jury connue, le comité de pilotage propose une sélection de bénéficiaires au Premier ministre qui la valide, via le CGI



4- Calendrier



1 Ouverture de l'AMI



Sommaire

1. Définition et objectifs d'un IRT
2. Principales caractéristiques de l'action IRT
3. Critères de sélection et d'évaluation
4. Processus de sélection et calendrier
5. Rôle des pôles
6. Que faire pour créer un IRT ?
7. Rappel des principales échéances

5- Rôle des pôles de compétitivité

- A court terme :
 - Initier les projets, sans pour autant en assurer le portage juridique
 - Participer à la définition des enjeux et du fonctionnement de l'IRT
 - Les pôles disposent d'une vision stratégique globale :
 - Des enjeux et verrous technologiques,
 - des marchés sur lesquels nous devons collectivement concentrer nos efforts
 - Des partenaires publics et privés capables de relever ces défis
 - Les pôles disposent d'un savoir-faire essentiel en termes de travail collaboratif
 - Décloisonnant public – privé / ingénieurs, commerciaux, designers / filières d'innovation (TIC et santé, etc.)
 - Conditions d'émergence d'idées et de création d'un « bouillonnement d'innovation, d'idées et de projets », notamment par decloisonnement
 - Poursuivre la mobilisation des acteurs et particulièrement des entreprises et des financeurs privés
- A moyen et long termes :
 - Favoriser une collaboration pérenne entre l'IRT et les autres acteurs du (des) pôle(s) labellisateur(s)

Sommaire

1. Définition et objectifs d'un IRT
2. Principales caractéristiques de l'action IRT
3. Critères de sélection et d'évaluation
4. Processus de sélection et calendrier
5. Rôle des pôles
6. Que faire pour créer un IRT ?
7. Rappel des principales échéances

6- Que faire pour créer un IRT?

- Répondre à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) : ouvert du 1er juillet au 3 septembre 2010
- Se renseigner auprès de l'ANR :
 - - une adresse électronique : ami-irt@agencerecherche.fr
 - - le site de l'ANR : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissementsdavenir/>
- Se renseigner sur www.competitivite.gouv.fr où vous trouverez une présentation de l'ensemble des mesures de l'emprunt national
- Déposer une candidature à l'AAP : il s'agit d'un élément indispensable. L'AMI ne suffit pas.

7- Rappel des principales échéances

**L'appel à manifestation d'intérêt
du 1^{er} juillet au 3 septembre 2010**

**L'audition des porteurs de projet
du 3 au 17 septembre 2010**

**L'appel à projets
octobre 2010 – décembre 2010**



Merci de votre attention